



VILLE

D'AMILLY

Boîte Postale n° 909

45209 AMILLY CEDEX

Tél : 02.38.28.76.00

Fax : 02.38.28.76.11

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 JUIN 2023**

Objet :

**Budget principal de la Ville
Compte de Gestion du Comptable public
Exercice 2022**

Date de convocation

22 Juin 2023

Nombre de Conseillers

En exercice : 33
Présents : 28
Votants : 32

**Pour Extrait Conforme,
Pour Le Maire,
Par délégation
Le fonctionnaire titulaire,
Nadine DUMONT**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

045-214500043-20230628-DEL2023041-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 30/06/2023

Publication : 30/06/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

L'An Deux Mille Vingt Trois, le Vingt Huit Juin à 19 heures
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de **Monsieur DUPATY
Gérard, Maire**

ETAIENT PRESENTS :

**M. BOUQUET, Mme BEDU, M. SZEWCZYK, Mme CARNEZAT,
M. LECLOU, Mme TURBEAUX-JULIEN, M. CARON-
PERROUD, Mme CARRIAU
Adjoint (e) s au Maire,**

**M. ROLLION, Mme FOLY, M. LAVIER, Mme TINSEAU,
MM FOURNEL, ABRAHAM, Mmes FARNAULT,
MOLINA-AUBERT, SAJET, M. PATRIGEON, Mme PENIN,
Mmes HUTSEBAUT, FOUBET, M. DAUNAY, Mme PLICHON,
MM. BONCENS, BEAULIER, Mme BONNARD, M. CHALENCON
Conseiller (e) s Municipaux,**

Formant la majorité des Membres en exercice

ABSENTS EXCUSES :

**Mme FEVRIER
M. SALL
M. RAISONNIER
M. GABORET**

**Pouvoir à Mme BEDU
Pouvoir à M. LAVIER
Pouvoir à M. BOUQUET
Pouvoir à M. BEAULIER**

ABSENT :

M. DESPLANCHES

Madame FOUBET Gladys a été élue Secrétaire de séance.

BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

Département : LOIRET (45)

Commune : AMILLY

DELIBERATION N° 2023/41 DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMILLY

Séance du 28 juin 2023

**Concernant l'approbation du Compte de Gestion dressé par Madame le Trésorier Principal Municipal,
Comptable publique pour la Commune**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Gérard DUPATY, Maire d'Amilly,

Après s'être fait présenter le Budget Primitif et les Décisions Modificatives de l'exercice 2022, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, Madame la Comptable publique a dressé le Compte de Gestion accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que Madame la Comptable publique ait repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'elle ait procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1°) Statue sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2022 au 31 Décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

.../...

2°) Statute sur l'exécution du Budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

3°) Statute sur la comptabilité des valeurs inactives,

4°) Précise que la reprise des résultats de 2022 en 2023 sera opérée au vu des résultats figurant sur le Compte de Gestion 2022, soit :
→ 12 100 172,45 € (douze millions cent mille cent soixante-douze euros et quarante-cinq centimes) en investissement,
→ 3 815 503,74 € (trois millions huit cent quinze mille cinq cent trente euros et soixante-quatorze centime) en fonctionnement,

5°) Après en avoir délibéré, **APPROUVE** le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2022, par Madame la Comptable publique, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, **PAR 32 VOIX POUR**,

6°) La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa télétransmission au contrôle de légalité.

PRESENTS: M. DUPATY, M. BOUQUET, Mme BEDU, M. SZEWCZYK, Mme CARNEZAT, M. LECLOU, Mme. TURBEAUX-JULIEN, M. CARON-PERROUD, Mme CARRIAU, M. ROLLION, Mme FOLY, M. LAVIER, Mme TINSEAU, M. FOURNEL, M. ABRAHAM, Mme FARNAULT, Mme MOLINA-AUBERT, Mme SAJET, M. PATRIGEON, Mme PENIN, Mme HUTSEBAUT, Mme Foubet, M. DAUNAY, Mme Plichon, M. BONCENS, M. BEAULIER, Mme BONNARD, M. CHALENCON.

POUVOIRS : Mme FEVRIER pouvoir à Mme BEDU, M.SALL pouvoir à M. LA VIER, M. RAISONNIER pouvoir à M. BOUQUET, M. GABORET pouvoir à M. BEAULIER.

ABSENTS : M. DESPLANCHES.

Fait et Délibéré à AMILLY, le 28 juin 2023

